



CLASSIQUES  
GARNIER

RIETH (Éric), « Glossaire des principaux termes techniques employés », *Pour une histoire de l'archéologie navale. Les bateaux et l'histoire*, p. 377-381

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08849-3.p.0377](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08849-3.p.0377)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2019. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES TECHNIQUES EMPLOYÉS<sup>1</sup>

- About*, n. m. : extrémité d'une planche et d'un bordage en particulier.
- Accotar*, s. m. : planchette disposée dans la maille entre les membrures, à la limite du vaigrage.
- Acculement*, s. m. : augmentation de la hauteur d'une varangue; l'acculement augmente depuis la maîtresse-varangue vers les extrémités avant et arrière de la quille; une varangue acculée prend la forme d'un V. Allonge, s. f. : élément vertical d'une membrure située, avec ou sans assemblage, dans le prolongement de l'extrémité d'une varangue ou d'un genou; parfois l'allonge est disposée à côté de la varangue à laquelle elle peut être aussi assemblée latéralement.
- Anguiller*, s. m. : perforation de forme variable, quadrangulaire, triangulaire, demi-circulaire, aménagée dans une varangue pour permettre la circulation de l'eau accumulée dans les fonds de la coque.
- Antenne*, s. f. : longue pièce en bois de section circulaire disposée obliquement et sur laquelle est établie une voile latine de forme triangulaire.
- Apparax*, s. m. : au pluriel, ensemble des équipements servant à la manœuvre du gréement et des ancrs.
- Banc (de nage)*, s. m. : banc sur lequel s'assoient les rameurs d'un même poste de nage.
- Barrot*, s. m. : synonyme de bau.
- Barrotage*, s. m. : structure transversale formé par l'ensemble des barrots.
- Bau*, s. m. : pièce de charpente transversale servant de renfort des flancs et de support éventuel à un pont.
- Bauquière (serre bauquière)*, s. f. : forte pièce de charpente longitudinale interne servant à renforcer la structure interne de la coque et à soutenir les extrémités des barrots.
- Bordage*, s. m. : planche disposée sur la face externe (face de droit) des membrures.
- Bordé*, s. m. : ensemble des bordages constituant le revêtement externe des membrures.
- Bordé à clin*, s. m. : bordé dont les bordages se recouvrent partiellement et sont assemblés au niveau de leur surface de recouvrement de différentes manières (rivets avec contre-plaque interne, clous à pointe recourbée, gournable).
- Bordé à franc-bord*, s. m. : bordé dont les bordages sont disposés tranche contre tranche, sans liaison ni recouvrement entre eux; synonyme : bordé à carvel.
- Bouchain*, s. m. : partie de la coque comprise entre le fond et le départ du flanc; un bouchain est dit vif lorsqu'il

1 Les termes définis dans le cours du texte n'ont pas été repris dans le glossaire.

- forme un angle plus ou moins ouvert et marqué entre le fond et le début du flanc ; il est dit en forme quand la liaison entre le fond et le début du flanc présente une courbure plus ou moins prononcée.
- Brochetage*, s. m. : opération destinée à adapter les cans inférieur et supérieur d'un bordage à ceux des bordages situés immédiatement au-dessus et en-dessous en fonction du développé d'ensemble du bordé.
- Calcat*, s. m. : pièce fixée au sommet d'un mât à travers laquelle passe le cordage (drisse) servant à hisser une antenne ou une vergue. Le calcat est associé à des gréments de tradition méditerranéenne.
- Calfatage*, s. m. : procédé d'étanchéité d'un joint, ou d'une couture, entre deux bordages par enfoncement forcé d'un matériau à partir de l'extérieur de la coque une fois le bordé élevé ; le calfatage est associée en règle générale à la construction à franc-bord de principe « sur membrure ».
- Carlingue*, s. f. : forte pièce de la charpente longitudinale interne disposée sur ou encastrée dans les varangues ; la carlingue renforce, suivant l'axe de la quille, la structure axiale de la coque.
- Can*, s. m. : tranche d'un bordage ou, plus généralement, d'une planche.
- Carvelle*, s. f. : type de clou dont la tige est de section quadrangulaire et la pointe biseautée.
- Cheville*, s. f. : tige de fer ou de bois assemblant deux pièces de bois ; lorsque la cheville en bois a une section supérieure à 1 ou 2 cm, le terme de gournable est privilégié.
- Clin*, s. m. : bordage associé à un bordé à clin.
- Coefficient d'allongement*, s. m. : rapport entre la longueur et la largeur d'un bateau.
- Corps (de la coque)* : partie centrale de la coque.
- Couple*, s. m. : synonyme de membrure ; s'agissant d'architecture navale médiévale ou vernaculaire européenne ou extra-européenne, le terme de membrure est préférable car celui de couple renvoie à une notion de membrure à double épaisseur caractéristique de l'architecture navale de l'époque post-médiévale.
- Couple de balancement*, s. m. : dans la construction « sur membrure » basée sur l'usage du maître-gabarit, désigne le dernier couple de l'avant ou le dernier couple de l'arrière qui est prédéterminé.
- Couple de lof*, s. m. : couple de balancement avant ; le couple de balancement arrière ne porte pas de nom particulier.
- Couture*, s. f. : intervalle (joint) séparant deux bordages.
- Creux*, s. m. : hauteur intérieure d'une coque correspondant, pour un navire de commerce, à la hauteur utile en cale pour la disposition de la cargaison.
- Darse*, s. f. : grand bassin artificiel aménagé à l'intérieur d'un port militaire en général et dans lequel sont amarrés des bateaux.
- Demi-couple*, s. m. : membrure formé de deux éléments qui se croisent au niveau de la quille.
- Dévoyée (membrure)* adj. : qualifie une membrure qui n'est pas disposée perpendiculairement à l'axe longitudinal de la coque mais avec une certaine obliquité.
- Droit*, s. m. : partie d'une pièce de charpente, une membrure tout

particulièrement, correspondant à sa face plane supérieure ou inférieure.

*Écart*, s. m. : assemblage de forme et de longueur variées entre deux pièces de charpente ou deux éléments de bordé

*Échantillonnage*, s. m. : dimensions d'une pièce de charpente ou d'un bordage.

*Élancement (de l'étrave)*, s. m. : inclinaison de l'étrave vers l'avant de la quille.

*Empatture*, s. f. : assemblage entre deux pièces de charpente par encastrement de l'une ou de l'autre.

*Emplanture*, s. f. : pièce de bois, de forme variable, disposée soit longitudinalement dans l'axe de la quille, soit transversalement dans l'axe des membrures, dans laquelle est creusée une cavité destinée à recevoir le pied d'un mât.

*Épîte*, s. f. : petit coin de bois enfoncé dans l'extrémité d'une gournable pour la bloquer en élargissant son extrémité.

*Équerrage*, s. m. : angle formé par les deux faces planes d'une pièce de charpente (membrure principalement) ; une pièce équerrée a un angle inférieur ou supérieur à 90 degrés.

*Étambot*, s. m. : pièce de charpente droite ou courbe, plus ou moins inclinée, située à l'extrémité arrière de la coque.

*Étrave*, s. f. : pièce de charpente droite ou courbe, plus ou moins inclinée, située à l'extrémité avant de la coque.

*Fargue*, s. f. : petit pavois mobile en bois, en toile ou en matière végétale, disposé au-dessus des membrures pour augmenter la hauteur de franc-bord de la coque.

*Flottaison (ligne de)*, s. f. : plan horizontal correspondant à la surface de l'eau séparant la partie immergée de la coque de la partie émergée ; la

position de la ligne de flottaison varie selon que la coque est vide (flottaison lège) ou chargée (flottaison en charge).

*Fort*, s. m. : partie supérieure la plus large de la coque.

*Fourcat*, s. m. : varangue située vers les extrémités de la coque dont les deux branches forment une fourche.

*Franc-bord*, s. m. : hauteur extérieure de la coque située au-dessus de la flottaison ; le franc-bord de la coque ne doit pas être confondu avec l'expression de bordé à franc-bord.

*Gabarit*, s. m. : dans sa forme la plus simple, patron ou modèle en bois de faible épaisseur à échelle grandeur d'exécution servant à tracer sur un plateau de bois la forme d'une pièce de charpente (charpente longitudinale et surtout transversale, c'est-à-dire les membrures) préalablement à sa réalisation ; dans sa forme la plus développée, instrument de conception et de réalisation des membrures prédéterminées.

*Galbord*, s. m. : premier bordage inférieur des flancs ; le deuxième est appelé le ribord.

*Genou*, s. m. : élément d'une membrure situé au niveau du bouchain entre les varangues et les allonges.

*Grément*, s. m. : ensemble de l'équipement (mât, cordage, voile) nécessaire à la propulsion à la voile.

*Herminette*, s. m. : outil de charpentier à fer tranchant disposé perpendiculairement à l'axe du manche en bois (à l'opposé d'un fer de hache) et qui sert à façonner les pièces courbes (membrures, étrave...) en particulier.

*Hiloire*, s. f. : pièce de renfort longitudinal d'un pont.

- Interscalme*, s. m. : intervalle séparant deux bancs de nage.
- Jaumière*, s. f. : orifice à travers lequel passe la mèche de gouvernail.
- Lisse (d'exécution)*, s. f. : latte de bois fixée provisoirement sur la face externe des membrures prédéfinies et servant à déterminer en cours de construction la forme des membrures de remplissage.
- Lutage*, s. m. : procédé d'étanchéité d'un joint, ou d'une couture, entre deux bordages par mise en place non forcée d'un matériau en cours d'élévation du bordé ; le lutage est associé en règle générale à la construction à franc-bord de principe « sur bordé ».
- Maille*, s. f. : intervalle entre deux membrures.
- Maître-bau*, s. m. : bau le plus long et, par extension, désigne la plus grande largeur d'une coque.
- Maître-couple*, s. m. : plus grande section transversale d'une coque.
- Maître-gabarit*, s. m. : gabarit reproduisant en grandeur nature la demi-section du maître-couple et qui, en relation avec une planchette dite « tablette d'acculement », permet de prédéterminer la forme des membrures situées entre les deux couples de balancement avant et arrière.
- Membrure*, s. f. : structure de base de la charpente transversale composée principalement d'une varangue (au niveau du fond), de genoux (au niveau du bouchain) et d'allonges (au niveau des flancs) ; les différents éléments d'une membrure peuvent être disposées de façon diverse.
- Nage*, s. f. : mouvement en plusieurs temps effectué par un rameur.
- Pavois*, s. m. : structure légère de surélévation de la coque disposée au-dessus du pont.
- Plat-bord*, s. m. : pièce longitudinale disposée dans le haut des allonges.
- Pont*, s. m. : plancher disposé sur la face supérieure des barrots ; un pont peut être continu sur toute la longueur d'une coque ou partiel, limité aux extrémités d'une coque.
- Porque*, s. f. : pièce de la charpente transversale venant doubler intérieurement et renforcer une membrure.
- Préceinte*, s. f. : suite de bordages du flanc plus larges et plus épais que les autres et servant de ceinture et de renfort longitudinal externe de la coque.
- Quête (de l'étambot)*, s. f. : inclinaison de l'étambot vers l'arrière de la quille.
- Quille* : pièce principale de la charpente axiale d'une coque prolongée sur l'avant par l'étrave et sur l'arrière par l'étambot ; la quille a une double fonction de renfort de la structure longitudinale de la coque et de plan anti-dérive.
- Râblure* : feuillure pratiquée le long de la quille et se prolongeant sur l'étrave et l'étambot ; elle sert à l'encastrement du can inférieur des galbords dans la quille et des extrémités des virures dans les pièces d'étrave et d'étambot.
- Recalement*, s. m. : dans la méthode de conception du maître-gabarit, glissement de la partie supérieure (niveau de l'allonge) du maître-gabarit sur la partie inférieure (niveau

- du genou) pour corriger le tracé d'une membrure.
- Ribord*, s. m. : deuxième bordage disposé au-dessus du galbord.
- Serre*, s. f. : pièce de renfort longitudinal disposée sur la face interne des membrures.
- Sole*, s. f. : ensemble des planches formant le fond plat, sans quille, d'une coque.
- Tableau*, s. m. : partie arrière (plus ou moins inclinée) d'une coque.
- Tablette (d'acculement)*, s. f. : tablette en bois disposée sous le maître-gabarit et servant à définir l'acculement d'une varangue.
- Talon*, s. m. : extrémité arrière de la quille.
- Tirant d'eau*, s. m. : hauteur entre le fond d'une coque (dessous de la quille ou de la sole) et la ligne de flottaison ; le tirant d'eau varie selon que le bateau est vide ou chargé.
- Tonture*, s. f. : courbure longitudinale du pont ou du plat-bord.
- Tour*, s. m. : partie d'une pièce de charpente, une membrure tout particulièrement, correspondant à sa face latérale.
- Trébuchement*, s. m. : dans la méthode de conception du maître-gabarit, basculement vers l'extérieur de la partie supérieure (niveau de l'allonge) du maître-gabarit pour corriger (par élargissement) le tracé d'une membrure.
- Vaignrage*, s. m. : ensemble des vaignes.
- Vaigne*, s. f. : bordage disposé sur la face intérieure des membrures, au niveau du fond (sur les varangues) et des flancs (sur les genoux et les allonges).
- Varangue*, s. f. : pièce de base d'une membrure disposée sur la face supérieure de la quille ; sa forme détermine pour une large part les capacités nautiques d'un bateau.
- Vergue*, s. f. : longue pièce en bois de section circulaire disposée horizontalement et sur laquelle est établie une voile carrée.
- Virure*, s. f. : suite de bordages formant une ligne longitudinale d'un bout à l'autre de la coque.
- Vogue*, s. f. : mouvement en plusieurs temps et positions (assise, debout) effectué par un rameur à bord des galères ; chaque rameur se lève de son banc au début du mouvement de rame puis s'avance, part en arrière et s'assoit en fin de chaque mouvement.